

Château-d'Oex... en voiture !

Autor(en): **Antan, Pierre d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 35

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Grolley, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Château-d'Ex... en voiture !

Château-d'Ex... en voiture !...

Le 18 août, pour la première fois, il a retenti sur le quai de la gare de Montreux, cet appel. Dans la bouche des employés du M.-O.-B., il sonnait victorieusement comme une fanfare ; dans plus d'un cœur, il a retenti douloureusement comme un glas.

Il s'était si bien gardé jusqu'ici dans sa réserve hautaine et farouche, ce Pays d'Enhaut roman, un peu dédaigneux de tout ce qui n'est pas lui. Peut-être pensait-il que cela durerait toujours et que jamais le chemin de fer n'oserait arriver jusqu'à lui.

Il a osé. Le double sillon d'acier a vaincu et pénètre maintenant jusqu'au cœur de la citadelle. Les temps sont changés. Autrefois, c'est de là-haut que venaient les invasions : invasions guerrières, comme celles qui pillèrent Lausanne et brûlèrent La Tour-de-Peilz, pendant les guerres de Bourgogne ; invasions pacifiques qui, pendant des siècles, déversèrent sur la plaine le trop-plein de la population et peuplèrent de ressortissants des communes montagnardes toutes les localités du bas pays. Aujourd'hui, c'est le haut pays, à son tour, qui va la subir, l'invasion....

En attendant, voulez-vous que nous le fassions ensemble, le voyage, tel que l'ont fait, le 18 août, les invités du M.-O.-B. ?

Partons de Montbovon. La première partie du trajet, vous la connaissez : Les Avants, Jaman, Les Cases et l'Hongrin, Allières et le pont de la Latte, Les Sciernes d'Albeuve, et Montbovon....

Voici la frontière. Au sortir d'un petit tunnel, dans le défilé de la Tine, vous êtes sur territoire vaudois. Vous avez changé de direction : la vallée, orientée jusqu'ici du nord au sud, l'est maintenant de l'ouest à l'est. Vous êtes maintenant dans un petit vallon, sorte d'étranglement fermé d'un côté par la Tine, de l'autre, par la Mala Cheneau. Au-dessus de vous, c'est la Dent de Corjon, fine et pointue, d'où la vue s'étend sur toute la Gruyère, de Bulle à Rougemont. Les vieux meiges d'autrefois trouvaient dans ses tannes le lait de lune qui servait à la préparation de leurs drogues ; les chercheurs d'aujourd'hui trouvent dans ses rochers l'edelweiss, l'insipide fleur à la mode, et souvent la mort.

Il semble ici que la nature, comme un habile metteur en scène, ait voulu ménager ses effets, et ne se livrer que peu à peu. Tandis que la Basse-Gruyère se présente, large et spacieuse d'un bout à l'autre, la Haute-Gruyère vaudoise est formée d'une série de vallons successifs, séparés par des gorges, et qui vont en augmentant d'étendue et de beauté, pour arriver au plus beau et au plus large, celui de Château-d'Ex.

En attendant, nous sommes à la Tine, sur le revers de la vallée. Les habitants, grâce au voisinage du Corjon, jouissent en hiver du soleil, à peu près comme Moïse de la Terre Promise... de loin. A l'adroit, s'étale Caves, le vil-

lage dernier, dont les quelques maisons de bois se serrent frileusement dans une combe.

Ici, tout n'est que ravine,
Nous n'avons que la Tine,

dit une inscription placée à la gare... Que si fait, pardine, il y avait autre chose : des verres pleins et si le train avait voulu, lanturlu, on en aurait bien bu un. Mais le train n'a pas voulu....

Rossinière..... Un manuel de géographie de vers 1830 disait : « Rossinière est connu par sa grande maison de 113 fenêtres, et par la beauté de ses femmes ». Deux de mes aïeules venaient de Rossinière ; ma modestie bien connue me fait donc un devoir de ne pas insister sur ce dernier point. Quant à la grande maison, la voici, tout près de la gare. Elle fut bâtie, en 1754, par D. Henchoz, curial, et fut la demeure patrimoniale de cette famille Henchoz de Rossinière, certainement la plus notable du pays au XVIII^{me} siècle.

J'ai sous les yeux la première minute de ce curial Henchoz. Voici la première page :

« Minute d'Actes perpétuels et terminels recue par moy Jean-David Henchoz, établi notaire le 12 décembre 1735 et fait curial de Rossinière par la bonté de LL. EE. mes souverains seigneurs, le 15 de dit mois. — Ensuite de la résignation que mon père a bien voulu faire de ces deux Emplois en ma faveur. Commencé le 21 décembre 1735. D. HENCHOZ. »

« Dieu qui m'a appelé à cette vocation veuille m'accorder son secours et sa grâce pour pouvoir m'acquitter exactement de mon devoir en cette qualité suivant les engagements où je suis entré, aussi bien que dans tout le reste de ma condition.

A Dieu complaire,
A tous servir,
Rien ne mal faire,
C'est mon desir. »

Deus Conductor rerum
Da mihi scribere verum ».
(Dieu conducteur des choses,
Accorde-moi d'écrire la vérité).

Belles paroles !

Hélas, la grande maison est aujourd'hui quelque peu déchuë. Les Henchoz ne l'habitent plus. Sous le nom de Grand-Chalet, elle sert d'hôtel-pension.

Rossinière n'a pas que sa grande maison et ses belles femmes. Si vous en avez le loisir, montez au village. Vous verrez une église intéressante, avec une fort jolie chaire qui date, sauf erreur, de 1655, et porte, à côté du nom du bailli, celui du ministre Pierre-Isaac Secretan. Sur la tour qui sert de prison, vous lirez, à demi effacée, autour du cadran solaire, une inscription latine :

Gloria mundi transit sicut umbra.
(La gloire du monde passe comme l'ombre).

Vous irez boire un verre à la pinte du Tamboir. Vous y trouverez la tante Henriette, une bonne vieille, aimable et souriante, qui, com-

plaisamment, égrènera pour vous ses souvenirs.

Elle vous racontera comment, toute jeune, elle partit avec des compagnons du pays, et un troupeau de belles vaches, pour s'en aller à Paris, au service des Rotschild, et comment elle revint à la suite de la révolution de 48... et bien d'autres choses encore.

Et les gens ?... Les gens, ce sont des Dubuis, des Martin, des Berdoz, des Rodieux et d'autres, absolument inoffensifs, pour la plupart. Le ressortissant le plus célèbre fut le pasteur Martin, dit de Mézières, justement parce qu'il était de Rossinière. Leurs voisins de Château-d'Ex prétendent qu'ils sont vantards, et que lorsque l'un d'eux a mangé de la bouillie à diner, il vient après son repas s'asseoir sur le banc, devant la maison, avec un cure-dents. Les nombreuses chèvres qui paissaient autrefois dans les communs ont valu aux indigènes le surnom de pétolais, au féminin pétolaires, dont ils ne sont pas précisément fiers. Chaque année, dit-on, ces fameuses petolles risquent de former une avalanche, un arcin qui engloutirait le village si on n'y prenait garde ; aussi, quand l'année est sèche, on sonne le tocsin, et toute la commune, syndic en tête, s'en va les cheviller au sol pour les empêcher de roubarter !!

A cela, du reste, fiers de leur commune riche et prospère, ils répondent bien vite à ceux de Château-d'Ex :

« Vous voudriez bien avoir nos petolles pour engraisser vos fèves. Vous n'avez que la langue. Vous êtes tant terriblement pauvres, vous autres favotais, que des années qu'il y a, vous êtes obligé de miser le syndic pour payer le taupier ».

La Chaudanne !... c'est la limite entre les deux communes, limite marquée autrefois par le pittoresque pont Bornon, aujourd'hui détruit. Dans les temps héroïques, ce fut souvent le lieu de rencontre entre les garçons de Château-d'Ex et ceux de Rossinière, et c'est là que ces derniers accomplirent, au cri célèbre de *Vive nous*, une retraite restée fameuse. A la Chaudanne, dit-on, les renards eux-mêmes prennent le moralisch.

Château-d'Ex... Le vallon s'est élargi. On est maintenant au fond d'une corbeille à ouvrage presque parfaitement circulaire. Au nord, c'est Cray, le Guénéflein, la Vausseresse, le Leyvraz. Tso-Faathi ; au sud, le Rocher du Midi, la Gumfluh, le Rubly.

Château-d'Ex s'enorgueillit d'être la plus grande des 388 communes du canton ; elle a quinze lieues de circonférence et cinq lieues carrées de surface. Jusqu'ici, sa population a fort peu varié : en 1803, elle était de 2300 habitants ; un siècle après, elle atteint péniblement 2500. Cela provient surtout de l'essai-mage. Il n'y a peut-être pas une commune du canton qui n'héberge des ressortissants de Château-d'Ex, des Morier, des Henchoz, des Rosat, des Bricod, des Isoz, des Lenoir, des Pilet. Il y en a dans les cinq parties du monde. Certaines familles même n'ont plus de repré-

sentants qu'au dehors; ainsi les Byrde, les Lybirde, les Brède, les Favre-Clément, les Loude et d'autres.

Les gens de Château-d'Ex ont de commun avec leurs compatriotes de Rossinière et de Rougement une très haute opinion d'eux-mêmes et de leur pays. Pour eux il n'y a que cela qui compte; le reste est une quantité négligeable. Ils se croient bien supérieurs à tous leurs voisins: les Bernois — qui sont des medze-schnetz —, les Fribourgeois qui sont des Dzosets —, les gens du bas qui sont des pégans —, et les Ormonnans —, qui sont des Ormonnans. — Ils supportent mal la contradiction et s'inclinent avec peine devant la supériorité. Ils ont l'humeur batailleuse et la langue pointue. La Grue de leurs armoiries les représente merveilleusement. Les quatre communes de la Haute-Gruyère, à l'encontre de celles de la Basse — sauf Gruyères — ont conservé la Grue dans leurs armoiries, mais les Grues de Rossinière, de Rougement et de Gesenay sont des Grues pacifiques. Celle de Château-d'Ex, perchée sur sa tour, les ailes déployées, le cou tendu et la patte levée, semble toujours prête à donner du bec. *Guai a chi la tocca* — Malheur à qui la touche.

Le grand plaisir des gens de Château-d'Ex, encore aujourd'hui, consiste à donner des coups de bec. Il faut avoir assisté à ces prises de bec, où les deux adversaires, sans avoir l'air d'y toucher, se lancent et se renvoient, avec une parfaite bonhomie, les traits les plus durs. On appelle cela se *schnetzer* et c'est le passe-temps le plus usité, mais entre soi seulement. Avec les pégans, il n'y a pas de plaisir, ils ont l'épiderme trop dur et la riposte trop lente.

« A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. »

Vous connaissez ces affreux petits taons qui vous piquent jusqu'au sang avant même que vous n'ayez aperçus de leur présence.

A Château-d'Ex, ils portent le nom d'une des familles les plus justement réputées dans l'art de piquer.

Et voilà! que cela ne vous décourage pas d'y aller faire un tour. Château-d'Ex n'est pas comme ces belles dames qui n'osent se montrer que lorsque leur toilette est achevée. Il est toujours en beauté, lui: en hiver, par ces beaux hivers ensoleillés que la plaine ignore; au printemps, quand les narcisses — les fleurs de lis — fleurissent le long des noisetiers; à l'automne, quand les troupeaux paissent près du village. On vous y recevra bien. Tout au plus si vous allez trembler les pruniers sans permission, risquez-vous d'entendre ce qu'entendit jadis le ministre Bridel:

— Prenez seulement des prunes, Monsieur le ministre. On en a assez, il en est tant terriblement, cette année. Nos cochons même n'en veulent plus.

Château-d'Ex... en voiture!

PIERRE D'ANTAN.

Cougné et on syndico.

Lei a dei zindividus qu'on on rudo toupet. C'équie qu'on lei dit Cougné est dé cllia sorta, ka quand mémo l'é dao payi que s'é traové eintre la Tzambéroura et lo Talain, tot dé mémo l'a onna leinga dao diablo. L'é veré que cé cò a zauzu l'occasion d'appreindré rudo dé foulara avoué son père à qui ye desont: Avàl-tounerro, et son fraré: Ramouneu fédéra. L'a assebin éta dao coté de Payerno, bein sur po appreindré l'anglais et ei z'inveron d'Orbaz po stondrii ein allemann.

N'amé pas resta dein sa coumouna du on iadzo que l'avai risqua dé lei étré écoussi avoué on ourse que s'é trovavé perquie per hasá. Noutron lulu, qu'étaí adé decida à féré dei fourgatzés a voillu essiy de lo fourgouna,

mé lo compagnon à quatre piautés a coumeinci à féré dei ronnyés po féré ouré que ne voillavé pas s'è laissi cresena et, finalement, l'a fotu onna tòla tabornaye à céquie que l'avai fotemassi que stuce a éta eimbardzi su on moué dé coffi.

Du que l'a subi cllia rude batacula, l'amé mi rouda decé delé qué de resta dein son eindrai; mà po rebatta dince, ye faut de l'ardzein, paceque cé estaffier a adé saí et pouis son porta-mounia a lo ver-pliat, et adon, po ne pas créva dé misère, ye faut alla senailli ei portés dei bravés dzeins. Cé meti, lei va beau et bein, mà lè z'hommos dé la police ne bade-nont pas mé avoué li' qué avoué lè z'autros courduns. On yado que lo reconduisont dein son eindrai, l'ont zu l'occasion de reincontra lo syndico d'onna coumouna vesena. Cé syndico, qu'est gailla respetablio a voillu lei deré porqui s'é fasaí adé escorta po reintra dein son veladzo?

Cllia tzaravouta a zu lo toupet de lei repondré: « Mé faut bein mé féré escorta po travèsa on payi dé voleus coumeint lo voutro! » H.

L'omelette de Justine.

L'historiette que voici me fut contée par une aimable femme, morte depuis longtemps et qui était fille, épouse et mère de pasteur. Je puis donc bien la dire à mon tour.

Le château de X., dans le canton de Vaud, avait pour propriétaire une dame que tout le monde détestait, là cause de sa rapacité et de son caractère hautain. Chose assez singulière chez une personne aussi peu portée à desserrer les cordons de sa bourse, la châtelaine de X. menait un grand train de maison; elle avait chevaux et voitures et toute une valetaille. Affamés, mal logés et presque pas payés, ses domestiques l'eussent quittée les uns après les autres, s'ils n'avaient eu l'espoir, — soigneusement entretenu par leur maîtresse, — d'être couchés sur son testament et de toucher un jour une forte somme.

En attendant ce bienheureux moment, cocher, jardinier, filles de cuisine et chambrières saisisaient, sans les rater, les rares occasions de faire bombance que leur offraient les voyages de M^{me} de X. Ils apprirent, certain jour, avec une joie qu'ils eurent de la peine à dissimuler, que les médecins l'envoyaient à Lavey-Bains. Quelle aubaine pour eux tous!

A son départ, au moment de monter dans sa « chaise de côté », M^{me} de X. s'étant fait remettre les clefs de ses appartements, prit congé de ses serviteurs et leur fit mille recommandations.

— Toi, Nanette, dit-elle à une fille de ferme, ne néglige point de tenir un compte exact des œufs que pondront mes poules, ainsi que de l'argent que tu en retireras au marché de Lausanne. Aucun de vous, tu m'entends, n'avalera un seul œuf en mon absence.

Nanette promit tout ce qu'on voulut; mais la rusée servante ne dit pas qu'elle avait caché depuis une semaine deux douzaines d'œufs, qui devaient servir à de clandestines régales. Aussitôt la voiture de sa maîtresse hors de vue, elle les porta à Justine, la cuisinière, qui se mit en devoir de préparer une gigantesque omelette. Bientôt, une bonne odeur de friture se répandit hors de la cuisine et fit accourir tous les domestiques.

On se mettait à table, quand la femme du jardinier annonça sur un ton tragique la rentrée inopinée de Madame. Un coup de bâton dans une fourmillière n'eût pas produit une plus grande effervescence. Chacun s'empessa de faire disparaître les marques du festin qui allait commencer. Sans hésiter une seconde, Justine s'empara de la poêle à frire où achevait de mijoter l'omelette et, pour en éloigner le parfum de la cuisine, courut la porter à l'autre bout du château.

Quel événement ramenait ainsi Madame à X., une demi-heure à peine après l'avoir quitté? Ses domestiques le surent bientôt, lorsqu'ils la virent, pâle et défaite, pliée en deux, se diriger vers ces lieux où le roi ne va qu'à pied. La châtelaine avait été prise en route de subites coliques, qui lui faisaient craindre quelque grave maladie.

En voyant le chemin que prenait sa maîtresse, Justine poussa un cri et s'élança sur ses pas; mais, quelque diligence qu'elle y mit, elle ne put la rattrapper. L'envie lui en passa totalement au reste en entendant M^{me} de X. pousser comme une espèce de rugissement et se répandre en imprécations que n'eussent pas désavouées des muletiers italiens.

Le château, le hameau de X. et tout le pays à la ronde ne tardèrent pas à apprendre que Justine, de peur d'être trahie par le fumet de sa poêle à frire, avait déposé celle-ci sur la lunette même des cabinets et que sa maîtresse, dans sa précipitation, s'était assise sur ce couvercle insolite.

Depuis lors, quand passait M^{me} de X., les villageois se la montraient en disant: « C'est la dame au tiu brulé. »

V. F.

En fumée. — Ces statisticiens ont le diable au corps; rien n'échappe à leur innocente manie.

L'un d'eux a calculé que la consommation du tabac atteint annuellement près de trois milliards de kilogrammes, soit 1 kg 730 gr. par tête d'habitant, femmes et enfants compris.



Blanc sur noir. — Le pauvre R... n'est pas précisément réputé pour sa propreté.

Au cours d'une conversation, il semble chercher dans sa poche quelque objet absent.

— Que vous faut-il? lui demande son interlocuteur, le peintre F...

— Oh! je voulais simplement prendre une petite note sur ma manchette.

Alors F... avec empressement:

— Tenez, voici de la craie.

La Saint-Louis et le marché aux fleurs.

Un jour, un roi très chrétien,

Drelin, din, din.

De la foi, ferme soutien,

Drelin, din, din.

Prit en main sa grande épée,

Du plus fort acier trempée,

Et dit à ses paladins,

Drelin, din, din.

Une sainte ardeur m'enflamme;

Je veux, pour sauver mon âme,

Occir tous les Sarrazins,

Drelin, din, din.

Ou les faire capucins,

Drelin, din, din.

etc., etc.

Si le bon roi, en l'honneur duquel notre jeunesse chantait ses couplets légèrement irrévérencieux, revenait en ce monde pervers, il serait, j'en suis certain, absolument charmé de voir que les braves Lausannois ont fait de son jour patronymique une fête de fleurs aussi radieuse que parfumée.

Le 25 août, jour de la Saint-Louis, est en effet une date fleurie et la promenade de Derrière-Bourg se transforme en un véritable jardin où des plantes multicolores mettent une jolie gaité et une délectable fraîcheur. N'est-ce pas une jouissance toute particulière de demeurer une demi-heure à contempler nos Lausannoises choisissant œillets,